		Page: 1
<b>FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ</b>		Date de révision: 08/01/2019
		Date d'impression: 12/2/2019
		Numéro de la FDS: R0076417
Valvoline™ ALL CLIMATE 10/400 G GRAISSE 504971		Version: 1.2

Classement GHS en conformité avec les règlements sur les produits dangereux

## SECTION 1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIÉTÉ

### Identificateur de produit

Nom commercial : Valvoline™ ALL CLIMATE 10/400 G  
GRAISSE

<b>Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité</b> Valvoline Canada Corp 905 Winston Churchill Blvd Mississauga ON L5J 4P2 Canada 1-800-TEAMVAL (1-800-832-6825)  SDS@valvoline.com	<b>Numéro d'appel d'urgence</b> 1-800-VALVOLINE (1-800-825-8654)  <b>Numero de Information Regler</b> 1-800-TEAMVAL (1-800-832-6825)  <b>Informations sur le produit</b> 1-800-TEAMVAL (1-800-832-6825)
--	--

## SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

### Classification SGH

Pas une substance ni un mélange dangereux.

### Éléments d'étiquetage SGH

Pas une substance ni un mélange dangereux.

### Autres dangers

Aucun(e) à notre connaissance.

## SECTION 3. COMPOSITION/ INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Substance/mélange : Mélange

Nature chimique : dégraissant

### Composants dangereux

Aucun ingrédient dangereux

## SECTION 4. PREMIERS SECOURS

Conseils généraux : Pas de dangers qui requièrent des mesures spéciales de premiers secours.



<b>FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ</b>	Date de révision: 08/01/2019
	Date d'impression: 12/2/2019
	Numéro de la FDS: R0076417
Valvoline™ ALL CLIMATE 10/400 G GRAISSE 504971	Version: 1.2

- En cas d'inhalation : En cas d'inhalation, transporter la personne hors de la zone contaminée.  
En cas d'inconscience, allonger en position latérale stable et appeler un médecin.  
Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.
- En cas de contact avec la peau : Des premiers secours ne sont pas normalement nécessaires.  
Cependant, il est recommandé de nettoyer les zones exposées en les lavant avec de l'eau et du savon.
- En cas de contact avec les yeux : Enlever les lentilles de contact.  
Protéger l'oeil intact.
- En cas d'ingestion : Ne pas faire boire de lait ou de boissons alcoolisées.  
Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.  
Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.
- Principaux symptômes et effets, aigus et différés : Aucun symptôme connu ou attendu.
- Avis aux médecins : Pas de dangers qui requièrent des mesures spéciales de premiers secours.

## SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

- Moyens d'extinction appropriés : Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement proche.  
Eau pulvérisée  
Mousse  
Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>)  
Poudre chimique sèche
- Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau.
- Produits de combustion dangereux : On ne connaît aucun produit de combustion dangereux
- Méthodes spécifiques d'extinction :  
  
Le produit est compatible avec les agents standards de lutte contre le feu.
- Information supplémentaire : Procédure standard pour feux d'origine chimique.
- Équipements de protection : En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire



<b>FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ</b>	Date de révision: 08/01/2019
	Date d'impression: 12/2/2019
	Numéro de la FDS: R0076417
Valvoline™ ALL CLIMATE 10/400 G GRAISSE 504971	Version: 1.2

particuliers des pompiers autonome.

## SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

- Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence : Les personnes ne portant pas d'équipement de protection devraient être exclues de la zone contaminée jusqu'à ce qu'elle soit complètement nettoyée.
- Précautions pour la protection de l'environnement : Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est possible en toute sécurité.
- Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage : Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure). Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.
- Autres informations : Respecter toutes les réglementations gouvernementales, provinciales et locales applicables.

## SECTION 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

- Conseils pour une manipulation sans danger : Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail. Équipement de protection individuel, voir section 8.
- Matières à éviter : Pas de matières à signaler spécialement.

## SECTION 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/ PROTECTION INDIVIDUELLE

### Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Ne contient pas de substances avec des valeurs limites d'exposition professionnelle.

- Mesures d'ordre technique** : Une ventilation générale devrait être suffisante pour des conditions normales d'utilisation. Toutefois, si les conditions de fonctionnement inhabituelles existent, fournir (échappement général et / ou local) une ventilation mécanique suffisante pour maintenir l'exposition en dessous des normes d'exposition (le cas échéant) ou au-dessous des niveaux qui cause connue, suspectée ou effets indésirables apparents.

### Équipement de protection individuelle

- Protection respiratoire : Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement nécessaire.
- Protection des yeux : Non requis dans des conditions d'utilisation normales. Portez



<b>FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ</b>	Date de révision: 08/01/2019
	Date d'impression: 12/2/2019
	Numéro de la FDS: R0076417
Valvoline™ ALL CLIMATE 10/400 G GRAISSE 504971	Version: 1.2

des lunettes contre les éclaboussures s'il y a possibilité que des matériaux soient pulvérisés ou éclaboussent les yeux.

Protection de la peau et du corps : Porter des gants résistant à l'usure (consulter votre fournisseur d'équipements de sécurité).  
Porter selon besoins:  
Chaussures de sécurité

Mesures d'hygiène : Pratiques générales d'hygiène industrielle.

## SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect : pâte

Couleur : ambre

Odeur : distillats de pétrole

Seuil olfactif : Donnée non disponible

pH : Donnée non disponible

Point de fusion/point de congélation : Donnée non disponible

Point/intervalle d'ébullition : 338 °C

Point d'éclair : 224 °C

Inflammabilité (solide, gaz) : Donnée non disponible

Auto-inflammation : 315 °C

Limite d'explosivité, supérieure / Limite d'inflammabilité supérieure : Donnée non disponible

Limite d'explosivité, inférieure / Limite d'inflammabilité inférieure : Donnée non disponible

Pression de vapeur : Non applicable

Densité relative : Donnée non disponible

Densité : 0.897 gcm<sup>3</sup> (20 °C)

**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**

Date de révision: 08/01/2019

Date d'impression: 12/2/2019

Numéro de la FDS: R0076417

Valvoline™ ALL CLIMATE 10/400 G GRAISSE

Version: 1.2

504971


Solubilité(s)	
Hydrosolubilité	: négligeable
Solubilité dans d'autres solvants	: Donnée non disponible
Coefficient de partage: n-octanol/eau	: Donnée non disponible
Température d'inflammation	: > 315 °C
Température de décomposition	: Donnée non disponible
Viscosité	
Viscosité, dynamique	: Donnée non disponible
Viscosité, cinématique	: > 20.5 mm <sup>2</sup> /s ( 40 °C)
Propriétés comburantes	: Donnée non disponible

**SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**

Réactivité	: Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.
Stabilité chimique	: Stable dans les conditions recommandées de stockage.
Possibilité de réactions dangereuses	: Le produit ne subira pas de polymérisation dangereuse.
Conditions à éviter	: Aucun(e) à notre connaissance.
Matières incompatibles	: Aucun(e) à notre connaissance.
Produits de décomposition dangereux	On ne connaît pas de produits de décomposition dangereux.

**SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES****Informations sur les voies d'exposition probables**

Inhalation  
Contact avec la peau  
Contact avec les Yeux  
L'ingestion

		Page: 6
<b>FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ</b>		Date de révision: 08/01/2019
		Date d'impression: 12/2/2019
		Numéro de la FDS: R0076417
Valvoline™ ALL CLIMATE 10/400 G GRAISSE 504971		Version: 1.2

### **Toxicité aiguë**

Non classé sur la base des informations disponibles.

#### **Produit:**

Toxicité aiguë par voie orale : Estimation de la toxicité aiguë (Rat): 34,014 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation : Estimation de la toxicité aiguë (Rat): 1,560 mg/l  
Durée d'exposition: 4 h

Toxicité aiguë par voie cutanée : Estimation de la toxicité aiguë (Lapin): 8,261 mg/kg

### **Corrosion cutanée/irritation cutanée**

Non classé sur la base des informations disponibles.

#### **Produit:**

Résultat : Pas d'irritation de la peau

### **Lésions oculaires graves/irritation oculaire**

Non classé sur la base des informations disponibles.

#### **Produit:**

Résultat : Pas d'irritation des yeux

Remarques : Irritation ou lésion de l'œil peu probables.

### **Sensibilisation respiratoire ou cutanée**

#### **Sensibilisation cutanée**

Non classé sur la base des informations disponibles.

#### **Sensibilisation respiratoire**

Non classé sur la base des informations disponibles.

#### **Mutagénicité sur les cellules germinales**

Non classé sur la base des informations disponibles.

#### **Cancérogénicité**

Non classé sur la base des informations disponibles.

#### **Toxicité pour la reproduction**

Non classé sur la base des informations disponibles.

#### **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**

Non classé sur la base des informations disponibles.

#### **Produit:**

Evaluation : La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition unique.

#### **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**

Non classé sur la base des informations disponibles.

#### **Toxicité par aspiration**

Non classé sur la base des informations disponibles.

#### **Produit:**

Aucune classification comme toxique pour l'exposition par aspiration

### **Information supplémentaire**

#### **Produit:**



<b>FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ</b>	Date de révision: 08/01/2019
	Date d'impression: 12/2/2019
	Numéro de la FDS: R0076417
Valvoline™ ALL CLIMATE 10/400 G GRAISSE 504971	Version: 1.2

Remarques : Donnée non disponible

---

## SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

### Écotoxicité

#### Produit:

Évaluation Ecotoxicologique

Danger à court terme (aigu) pour le milieu aquatique : Non classé sur la base des informations disponibles.

Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique : Non classé sur la base des informations disponibles.

### Persistance et dégradabilité

Donnée non disponible

### Potentiel de bioaccumulation

Donnée non disponible

### Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

### Autres effets néfastes

Donnée non disponible

#### Produit:

Information écologique supplémentaire : Donnée non disponible

---

## SECTION 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

### Méthodes d'élimination

Conseils généraux : Éliminer conformément aux réglementations locales, régionales et gouvernementales applicables.

Emballages contaminés : Vider les restes.

---

## SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

### Réglementations internationales

#### **UNRTDG**

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

#### **IATA-DGR**

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

#### **Code IMDG**

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse



<b>FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ</b>	Date de révision: 08/01/2019
	Date d'impression: 12/2/2019
	Numéro de la FDS: R0076417
Valvoline™ ALL CLIMATE 10/400 G GRAISSE 504971	Version: 1.2

**Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC**

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

**Réglementation nationale**

**TDG**

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

Les descriptions des produits dangereux (lorsque indiquées ci-dessus) peuvent ne pas indiquer la quantité, l'utilisation finale ou les exceptions particulières à certaines régions qui peuvent s'appliquer. Consultez les documents d'expédition pour avoir accès aux descriptions propres à l'expédition.

---

**SECTION 15. INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION**

**Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:**

DSL	: Listé ou en conformité avec l'inventaire
AICS	: N'est pas en conformité avec l'inventaire
ENCS	: N'est pas en conformité avec l'inventaire
KECI	: N'est pas en conformité avec l'inventaire
PICCS	: N'est pas en conformité avec l'inventaire
IECSC	: N'est pas en conformité avec l'inventaire
TCSI	: N'est pas en conformité avec l'inventaire
TSCA	: Dans l'inventaire TSCA

**Inventaires**

AICS (Australie), LIS (Canada), IECSC (Chine), REACH (Union Européenne), ENCS (Japon), ISHL (Japon), KECI (Corée), NZIoC (Nouvelle-Zélande), PICCS (Philippines), TCSI (Taiwan), TSCA (USA)

---

**SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS**

**Information supplémentaire**

Date de révision: 08/01/2019

<b>NFPA:</b>	<b>HMIS III:</b>
--------------	------------------

**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**

Date de révision: 08/01/2019

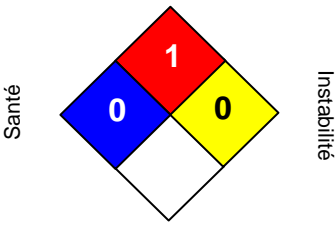
Date d'impression: 12/2/2019

Numéro de la FDS: R0076417

Valvoline™ ALL CLIMATE 10/400 G GRAISSE

Version: 1.2

504971

<p>Inflammabilité</p>  <p>Santé</p> <p>Instabilité</p> <p>Danger particulier.</p>	<table border="1"><tr><td><b>SANTE</b></td><td><b>0</b></td></tr><tr><td><b>INFLAMMABILITE</b></td><td><b>1</b></td></tr><tr><td><b>DANGER PHYSIQUE</b></td><td><b>0</b></td></tr></table> <p>0 = non significatif(ve), 1 =Léger, 2 = Modéré, 3 = Elevé 4 = extrême, * = Chronique</p>	<b>SANTE</b>	<b>0</b>	<b>INFLAMMABILITE</b>	<b>1</b>	<b>DANGER PHYSIQUE</b>	<b>0</b>
<b>SANTE</b>	<b>0</b>						
<b>INFLAMMABILITE</b>	<b>1</b>						
<b>DANGER PHYSIQUE</b>	<b>0</b>						

**Classe d'Inflammabilité pour Liquides Inflammables**

Liquide combustible de classe IIIB

**Texte complet pour phrase H**

Sources des principales données utilisées pour l'établissement de la fiche de données de sécurité  
Données internes d'Valvoline, y compris les rapports d'essais propres et parrainés  
La CEE-ONU administre les accords régionaux mettant en œuvre le système général harmonisé d'étiquetage (SGH) et de transport.

L'information contenue dans les présentes est considérée comme exacte, mais n'est pas garantie comme provenant de l'entreprise. Les destinataires sont avisés de confirmer à l'avance la nécessité que l'information soit actuelle, applicable et adaptée à leur. Cette fiche signalétique a été préparée par le département de santé et sécurité environnementale d'Valvoline (1-800-VALVOLINE).

Liste des abréviations et acronymes qui pourraient être, mais pas nécessairement sont utilisés dans cette fiche de données de sécurité :

ACGIH : Conférence américaine des hygiénistes industriels (American Conference of Industrial Hygienists)

IEB : Indice d'exposition biologique (Biological Exposure Index, BEI)

CAS : Chemical Abstracts Service (une division d'American Chemical Society).

CMR : Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction (Carcinogenic, Mutagenic or Toxic for Reproduction)


CExx : Concentration Effective de xx

FG : Qualité alimentaire (Food Grade)

GHS : Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques (Globally Harmonized System of Classification and Labeling of Chemicals)

H-statement : Communication des dangers (Hazard Statement)

IATA : Association internationale du transport aérien (International Air Transport Association).

		Page: 10
<b>FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ</b>		Date de révision: 08/01/2019
		Date d'impression: 12/2/2019
		Numéro de la FDS: R0076417
Valvoline™ ALL CLIMATE 10/400 G GRAISSE 504971		Version: 1.2

IATA-DGR : Règlement sur les matières dangereuses (Dangerous Goods Regulation) de l' « Association internationale du transport aérien » (International Air Transport Association).  
 OACI : Organisation de l'aviation civile internationale (International Civil Aviation Organization)  
 ICAO-TI (ICAO) : Instructions techniques (Technical Instructions) de l'« Organisation de l'aviation civile internationale » (« International Civil Aviation Organization »)  
 Clxx : Concentration Inhibitive pour xx d'une substance (ICxx)  
 IMDG : Réglementation internationale du transport maritime des matières dangereuses (International Maritime Code for Dangerous Goods)  
 ISO : Organisation internationale de normalisation (International Organization for Standardization)  
 CMxx : Concentration Mortelle pour xx pourcent de la population de test (LCxx)  
 DMxx : Dose Mortelle pour xx pourcent de la population de test (LDxx)  
 logPow : coefficient de partage octanol-eau  
 N.O.S. : Non spécifiés autrement (N.S.A.)  
 OCDE : Organisation de coopération et de développement économiques (OECD)  
 VLEP : Valeurs limites d'exposition professionnelle (Occupational Exposure Limit, OEL)  
 PBT : Persistant, bioaccumulatif et toxique  
 PEC : Concentration prédite avec effet (Predicted Effect Concentration)  
 PEL : Limites d'exposition admissibles (Permissible Exposure Limits)  
 PNEC : Concentration prédite sans effet (Predicted No Effect Concentration)  
 PPE : Équipement de protection individuelle (Personal Protective Equipment)  
 P-Statement : Énoncé de précaution (Precautionary Statement, P-statement)  
 STEL : Limite d'exposition de courte durée (Short-term exposure limit)  
 STOT : Toxicité pour un organe cible spécifique (Specific Target Organ Toxicity)  
 VLE : Valeur limite d'exposition (Threshold Limit Value, TLV)  
 MP : Moyenne pondérée (Time-weighted average, TWA)  
 vPvB : Très persistante et très bioaccumulable (Very Persistent and Very Bioaccumulative)  
 WEL : Niveau d'exposition professionnelle (Workplace Exposure Level)

CERCLA: Décret sur les Mesures de Compensation et Responsabilités Environnementale  
 DOT: Département des transports  
 FIFRA: Federal Insecticide, fongicide, et les rodenticides  
 CCRMD: Dangereux renseignements relatifs aux matières (HMIRC)  
 HMIS: Système d'identification des dangers  
 NFPA: Association Nationale de Protection contre le Feu  
 NIOSH: Association Nationale de santé et sécurité au travail  
 OSHA: Santé et sécurité au travail  
 ARLA, Santé Canada Agence de réglementation de la lutte (PMRA)  
 RTK: Droit à l'information  
 SIMDUT: Système d'information sur Matériaux (WHMIS)